RÈGLEMENT D’ACCES AUX INSTALLATIONS SPORTIVES - ANNEXE COVID-19 DU 05-05-2020

La présente annexe au règlement général du circuit contient les dispositions spéciales dans le contexte des mesures COVID-19 et complète les conditions d’utilisation du circuit existantes telles qu'elles s'appliquent aujourd'hui.

La pandémie de Covid-19 et les directives émises par les différentes autorités dans ce contexte nous obligent à imposer des mesures supplémentaires pour pratiquer notre sport le plus sûrement possible. Naturellement, les directives gouvernementales généralement applicables continueront de s'appliquer. Les mesures énumérées ci-dessous complètent ces directives et s'appliquent à tout le monde sur le site du Karting Des Fagnes. Tous les pilotes et quelconque accompagnant qui entrent sur le site acceptent explicitement l'application de ces règles.

Nous exhortons chacun à respecter ces règles, avec le bon sens et la courtoisie nécessaires ! Ces mesures peuvent être modifiées à tout moment en fonction des injonctions des autorités ou tout simplement pour une meilleure protection des sportifs. Veuillez donc également consulter régulièrement notre site Web pour les mises à jour.

**Règles générales de base :**

1. Restez à la maison si vous êtes malade ou avez des symptômes.

2. Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon.

3. Gardez au moins 1,5 mètre de distance

4. Limitez vos contacts sociaux physiques.

5. Utilisez un nouveau papier mouchoir à chaque utilisation et jetez-le dans une poubelle.

6. Pas de mouchoir? Toussez ou éternuez à l'intérieur de votre coude.

7. Portez un masque dans les transports publics et dans les lieux publics très fréquentés.

8. Sur le site du Karting Des Fagnes, le port du masque est vivement recommandé et obligatoire si une distance de sécurité de 1M50 n’est pas possible (exemple : distance entre coach et pilote).

9. Regroupement de 4 maximum autorisé avec masque.

10. Enlever le masque pour manger / boire / fumer est possible mais en gardant une distance de 5M.

11. Un pilote a droit à 1 mécano et 1 accompagnant.

12. Un responsable Covid est chargé de faire respecter les règles.

13. Cafétéria = à emporter uniquement, 1 seule personne à la fois pour les prises de commande.

14. Pour les non-membres, il faut faire l’inscription en ligne ou à l’aide du QR code dehors.

***Pour plus d'informations: https://www.info-coronavirus.be/fr/***

Le non-respect des règles de cette annexe entraînera des sanctions administratives, telles que des amendes et l'exclusion de l'accès aux sites pour une période courte ou longue.

En particulier, les coachs et les pilotes titulaires d'une licence de course sont des personnes ayant un rôle exemplaire à jouer dans le respect de ces règles.

1. **Personnes admises**

• 1 pilote prive majeur = 1 pilote + 1 mécano.

• 1 pilote prive mineur = 1 pilote + 1 mécano.

• Les visiteurs externes ne sont pas autorisés.

1. **Droit de piste :**

• Les droits de piste à la journée sont vendus au comptoir de la cafétéria, spécialement aménagé pour la circonstance (file d’attente avec traçage au sol des distances de 1M50 à respecter / 1 seule personne à la fois pour prendre les droits de piste)

• La préférence est accordée aux paiements par carte et aux paiements sans contact.

1. **Magasin de kart**

• L'expédition des commandes est souhaitable.

**4. Réglementation sanitaire**

• Le port d'un masque buccal est fortement conseillé pour toutes les personnes qui entrent en contact les unes avec les autres sur le site, même si la distance de 1,5 mètre est garantie

• Le port du masque est obligatoire pour toute personne entrant en contact sur le site si la distance de 1,5 mètre ne peut être garantie

• Le propriétaire du circuit ne peut être tenu responsable de la mise à disposition des masques. Cette responsabilité incombe aux participants individuels sur le site.

• En cas de doute sur l'état de santé d'un visiteur, celui-ci quittera le site à la simple demande du responsable du circuit (ou de son personnel / bénévoles).

**5. Gel désinfectant et installations de lavage**

Du gel désinfectant sera fourni aux différents endroits :

* Toilettes
* Point de vente de droits de piste

Avant d'entrer dans ces zones, nous vous demandons expressément d'utiliser ces produits.

**6. Paddock**

• Respectez les règles de distance!

• Les éventuelles structures légères doivent être espacées de 2 mètres

• Les tentes éventuelles doivent être ventilées autant que possible, les côtés resteront ouverts

• Les règles de distance doivent également être appliquées dans les tentes, comptez 10m2 par personne

• Passer la nuit dans le paddock n'est pas autorisé -> toutes les personnes doivent quitter le site une fois les entrainements terminés

• Le paddock n'est pas un « café », entrer et sortir des tentes des uns des autres n'est pas un bon exemple de distanciation sociale et doit être évité.

• Les voitures particulières ne peuvent être garées que sur le parking en face de la cafétéria!

**7. Parc fermé & Prégrille**

• Respectez les entrées et sorties modifiées.

• Lorsque les règles de distance ne peuvent pas être respectées, un masque buccal est obligatoire.

• Utilisez les positions de départ marquées sur la pré-grille pour assurer la distance.

• Les chariots doivent être retirés de la pré-grille dès que possible et déplacés vers l'emplacement désigné.

**8. Accueil**

• La cafétéria sert uniquement à emporter.

**9. Vestiaires et sanitaires**

• Les vestiaires et les douches restent fermés.

• Les installations sanitaires seront ouvertes dans une mesure limitée. Veuillez y utiliser le gel désinfectant avant d'entrer dans les locaux. Se laver soigneusement les mains avant de sortir.

**10. Tribune et terrasse**

• La tribune et la terrasse (sans mobilier) seront ouvertes en tenant compte strictement de la distanciation sociale